

2021  
2024

# BILAN DE MI-MANDAT

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



PLUS  
D'INFORMATIONS

seine **77**  
&marne  
LE DÉPARTEMENT



Inauguration du gymnase COSEC à Provins • 11/03/23



Inauguration de l'aménagement du carrefour RD637 / RD50 • 29/11/23



Salle de classe du collège Marthe Gautier de Charny • 29/11/23



Inauguration du terrain de basket 3x3 à Bois-le-Roi • 19/03/23



Cérémonie de remise des contrats ruraux • 23/11/23



Inauguration du terrain de basket 3x3 à Bois-le-Roi • 19/03/23

**93 % DES MAIRES SONT SATISFAITS\*** de l'action à l'égard de la politique contractuelle de la majorité départementale

| \* Source : enquête Ifop, juin 2023

# LA SEINE-ET-MARNE S'ENGAGE PLEINEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**Jean-François PARIGI**  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



**Olivier LAVENKA**  
Vice-président en charge  
de l'aménagement du territoire,  
des routes, des politiques  
contractuelles et de l'agriculture

Dès le début de la mandature, nous avons fait de l'accompagnement des projets des collectivités un axe fort et prioritaire de notre politique d'aménagement. En tant qu'échelon de proximité et premier partenaire des communes et des intercommunalités, nous avons renforcé notre ingénierie et notre force d'investissement au service des projets publics qui naissent sur l'ensemble du territoire, comme les infrastructures éducatives ou culturelles, les aménagements routiers ou d'espaces verts, les équipements sportifs, touristiques et de loisirs ou encore les maisons de santé.

**91,2 M €**  
consacrés au bénéfice de **674** projets  
depuis le début du mandat, sur l'ensemble  
des contrats mis en place dans le cadre  
de la politique contractuelle, dont :

**42,8 M €** pour **64** Fonds  
d'Aménagement Communal (FAC)

**20,5 M €** pour **7**  
Contrats Intercommunaux  
de Développement (CID)

**14,4 M €** pour **106**  
contrats ruraux (CoR)

**10,5 M €** pour **493**  
Fonds d'Équipement Rural (FER)

**2,8 M €** pour **4** projets  
au titre du fonds départemental  
d'aménagement

## ENGAGEMENT

# POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

Une volonté forte d'offrir à chaque Seine-et-Marnais la possibilité de se déplacer sur des routes plus sûres et adaptées, au travers d'investissements conséquents et sans précédent pour rénover et moderniser les voies dont les communes ou les intercommunalités sont responsables des routes départementales.

**13,3 M €** consacrés  
à **144** projets d'aménagements  
routiers dans le cadre des  
politiques contractuelles

**900 000 €** dédiés à  
**4** projets visant à favoriser  
les liaisons douces

- Création d'aménagements cyclables pour la Communauté de Communes du Pays de Nemours
- Aménagements cyclables - Tronçon Roosevelt à Meaux
- Aménagement d'un parcours sportif avec divers équipements connectés à Saint-Souplets
- Aménagement de voies cyclables et partagées entre le collège et les équipements sportifs à Moussy-le-Neuf



Campagne de marquage sur les routes du Département • 09/08/23



Bords de Seine à Montereau-Fault-Yonne • 17/05/22

## **ENGAGEMENT**

# **EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION**

Mailler le territoire en équipements structurants et accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, sont autant de chantiers impulsés depuis le début du mandat pour favoriser les conditions d'apprentissage de nos jeunes seine-et-marnais.



Circuit de rentrée scolaire • 05/09/23

**10,7 M €** pour **108** projets de création, de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments scolaires

**1,6 M €** pour **21** projets de restructuration de cantines scolaires

**120 000 €** pour **1** projet en lien avec l'enseignement supérieur

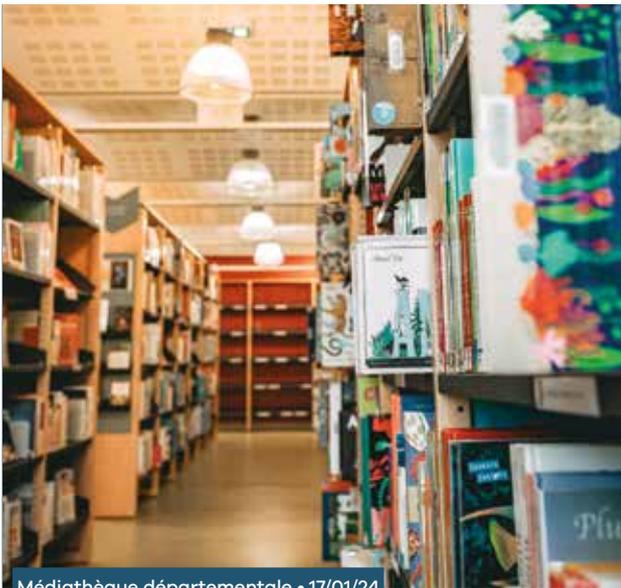
**1,9 M €** pour **7** créations d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



Circuit de rentrée scolaire • 05/09/23

# ENGAGEMENT EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

La politique culturelle du Département est guidée depuis le début du mandat par un leitmotiv clair : permettre à tous les Seine-et-Marnais, qu'ils vivent dans nos villes ou nos villages, quel que soit leur âge, de bénéficier d'une offre culturelle variée, de qualité et de proximité.



Médiathèque départementale • 17/01/24

## 2 M€ pour soutenir 5 actions culturelles

- Rénovation d'équipements culturels à Champagne-sur-Seine
- Construction et aménagement intérieur du Grand Théâtre « Le Majestic » à Montereau-Fault-Yonne
- Création d'un espace culturel à Nanteuil-les-Meaux
- Réhabilitation du centre culturel d'Avon
- Création d'un pôle culturel et artistique à Bouleurs

## 4,1 M€ en faveur de 2 actions pour l'enseignement artistique

- Création d'un pôle d'enseignement artistique pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
- Construction d'un conservatoire de musique et de danse à Villeparisis

## 170 000 € en faveur de la lecture publique

- Construction d'un espace socio-culturel/médiathèque à Thomery
- Création d'un point lecture-multimédias à Fay-lès-Nemours



Inauguration de la salle de spectacle Le Majestic à Montereau-Fault-Yonne • 03/06/22

# ENGAGEMENT EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

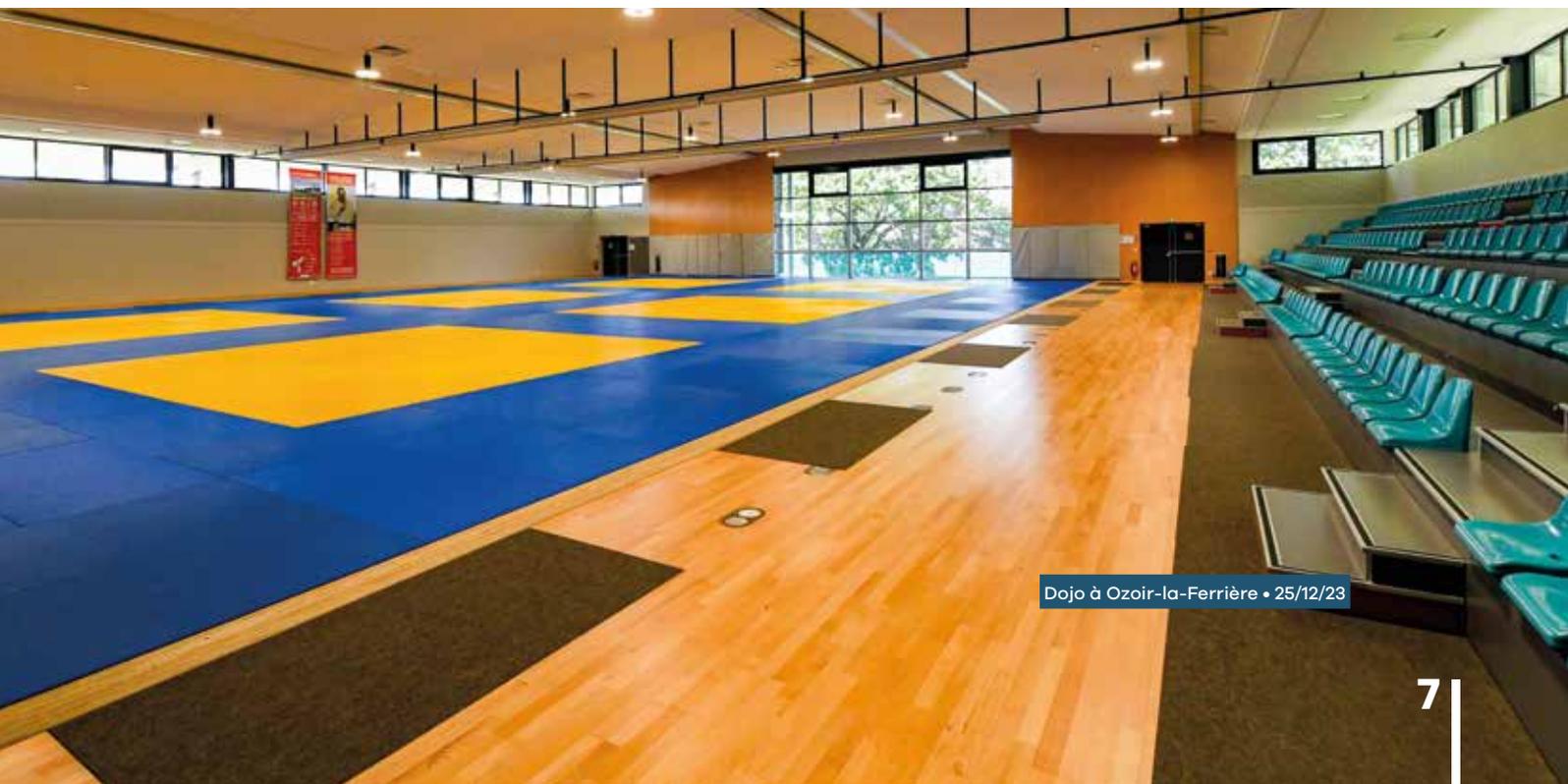
À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, notre ambition est claire : nous donner les moyens de devenir un territoire exemplaire en matière de sport, en promouvant sa pratique au collège, et auprès du plus grand nombre.

**17,3 M €**  
pour la mise en place de **66**  
équipements sportifs

**880 000 €** pour la  
création ou la rénovation de **32**  
équipements de loisirs



Circuit de rentrée scolaire • 05/09/23



Dojo à Ozoir-la-Ferrière • 25/12/23

## ENGAGEMENT

# EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA PETITE-ENFANCE

L'exécutif départemental a fait de l'attractivité des métiers du médico-social, en particulier de la petite-enfance, un axe fort de son mandat en accompagnant notamment la construction de structures adéquates pour les accueillir.



Inauguration de la crèche « Les petits matelots » à Serris  
15/12/23

**210 000 €** en faveur  
de la Petite-Enfance

**450 000 €** pour **9** projets  
de maisons de santé

- Installation de 2 défibrillateurs à Beauchery-Saint-Martin
- Réhabilitation d'une salle communale en cabinet médical à Jouy-le-Châtel
- Aménagement d'un cabinet d'infirmières à Faÿ-lès-Nemours
- Achat d'un terrain pour l'atterrissage de l'hélicoptère du SDIS à Larchant
- Extension de la maison de santé à Montceaux-lès-Meaux
- Acquisition d'une friche commerciale en vue de la construction d'une maison de santé à Villeneuveois
- Création d'une maison de santé à Villeneuve-sur-Bellot
- Acquisition de locaux pour le centre de santé intercommunal et travaux d'aménagement de la Communauté de Communes du Provisoires
- Aménagements extérieurs de la maison de santé à Charny



Référente ASE à la MDS de Roissy-en-Brie • 18/10/23



Visite de terrain à Champagne-sur-Seine • 26/04/23

## ENGAGEMENT

# EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



Inauguration du carrefour aménagé entre Perthes-en-Gâtinais et Fleury-en-Bière • 29/11/23

**6,6 M€** pour mener à bien des travaux sur les bâtiments publics

**6,3 M€** pour des travaux sur les espaces publics

### Un rehaussement du plafond de subvention pour les contrats ruraux

Le 4 février 2022, le nouveau plafond des contrats ruraux (CoR), passant

de **370 000 €** à **500 000 €**

a été adopté par l'Assemblée Départementale.

Ce nouveau plafond a engagé la modification du règlement des contrats ruraux, ainsi que le contrat tripartite.

Le nouveau règlement a été adopté en séance du Conseil départemental le 17 juin 2022. Depuis la mise en œuvre des nouvelles dispositions de ce contrat,

**58 projets ont été approuvés**

par l'Assemblée Départementale

pour un montant de **8,1 M€**

### Une participation active à l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E)

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Île-de-France, véritable feuille de route pour encadrer le développement urbain et favoriser la préservation des zones rurales et naturelles, le Département a pleinement joué son rôle de porte-parole des territoires qui composent la Seine-et-Marne.

L'ensemble des intercommunalités ont ainsi été rencontrées pour expliquer les enjeux de cette démarche, et notamment les exigences de la Zéro Artificialisation Nette, et faire remonter au mieux les demandes et les problématiques des différents territoires, ainsi que leurs spécificités. Les grands projets retenus, lors de

l'arrêt du document en juillet 2023, au titre de la Seine-et-Marne sont les suivants :

- **L'appui au développement des polarités seine-et-marnaises**
- **La confortation des secteurs de réindustrialisation (Villaroche, Val Briard...)**
- **Les grands projets d'infrastructures (aménagement RN4/RN36, contournement de Roissy, liaison RN3/RN2)**
- **Les projets de transports structurants (T-ZEN2, TCSP EVE et Meaux-La Ferté Milon)**
- **Le projet du canal Bray-Nogent**

## ENGAGEMENT

# EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE

La politique d'aménagement numérique du territoire confiée à **Seine-et-Marne Numérique** permet, après 10 ans de déploiement (au lieu de 15 ans initialement prévus), de tendre vers le 100 % fibre pour tous.

Ainsi, près de **300 000 logements, entreprises et sites publics** sont à présent raccordables à la fibre dans 414 communes sur un total de 425 composant la zone d'intervention publique. Toutes le seront en 2024. **Plus d'une ligne sur deux a déjà basculé du DSL vers la fibre, avec 160 000 abonnés raccordés**, permettant la simultanéité des usages et l'adaptation au télétravail, la formation à distance et l'accès à de multiples services.

Parallèlement, **le 1 % de sites dits isolés**, non pris en compte dans le déploiement initial du fait de son coût et du déséquilibre économique qu'il provoquait, **a fait l'objet d'un travail de recensement** en collaboration avec les EPCI, d'un chiffrage précis et d'une recherche de financements depuis 2021.

Ce travail a permis de lancer une nouvelle phase de réalisation pour près de 3 000 sites isolés. Les travaux ont commencé en 2023 et s'achèveront en 2026. Enfin, la croissance immobilière territoriale nécessite chaque année de réaliser des extensions du réseau pour 2 500 à 3 000 nouvelles prises, amenant rapidement **le parc total à 330 000 prises**.

### **Seine-et-Marne Numérique**

entend à présent accompagner les acteurs publics du territoire dans la transformation numérique au travers des usages. Après avoir fait évoluer ses statuts en 2023, le Syndicat a commencé à apporter des services de manière mutualisée et adaptée aux besoins, notamment ceux des communes qui disposent de peu, voire pas d'expertise technique dans ces domaines. Le bouquet de solutions va s'étoffer progressivement. Il a démarré par les domaines de la sécurité numérique, la vidéo-protection et les objets connectés.

Installation de la fibre en Seine-et-Marne





**Département de Seine-et-Marne**

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

**seine-et-marne.fr**

